

autorise des contrats de rente collectifs permettant aux employeurs d'acheter des rentes en faveur de leurs employés ou aux associations d'en acheter en faveur de leurs membres; l'argent servant à l'achat provient en partie du salaire des employés et en partie ou en totalité des contributions des employeurs. Les régimes collectifs actuellement en vigueur s'étendent à une foule d'industries et à plusieurs corps municipaux du Canada. Les rentes provenant des contrats individuels sont imposables de l'une des deux façons suivantes: a) si elles sont enregistrées en vertu de l'article 79B de la loi de l'impôt sur le revenu, de sorte que les primes ne soient pas imposables, tout le montant de la rente est imposable, ou b) si elles ne sont pas enregistrées, seul l'intérêt est imposable. Les rentes provenant de régimes enregistrés de retraite sont imposables, mais l'employeur et l'employé ont droit, chaque année, à l'exonération de leurs contributions annuelles.

Du 1^{er} septembre 1908, date d'établissement des rentes sur l'État, jusqu'au 31 mars 1964, le nombre de contrats et de certificats de rente émis, exception faite des substitutions, a été de 531,441. Au 31 mars 1964, la valeur annuelle des 90,607 rentes servies était de \$50,922,505 et le nombre de rentes différées s'élevait à 298,338. Le total net des primes au 31 mars 1964 était de \$1,379,353,536. A cette date, 1,365 régimes de pension constituant des pensions transférables à 207,865 employés étaient en vigueur en vertu de contrats de rentes sur l'État; à peu près 26,000 employés retraités touchaient des pensions. Le nombre de certificats délivrés pendant l'année a atteint 2,470 comparativement à 3,687 en 1962-1963.

24.—Contrats de rente individuels, certificats et encaissements nets, au 31 mars 1960-1964, et total cumulatif pour 1909-1964

Année terminée le 31 mars	Contrats individuels émis	Certificats collectifs émis	Total, contrats et certificats	Encaissements nets
				milliers de dollars
1909-1959.....	187,453	287,949	475,402	1,165,795
1960.....	4,378	11,564	15,942	56,041
1961.....	4,353	10,007	14,360	48,523
1962.....	4,117	7,480	11,597	43,097
1963.....	4,296	3,687	7,983	37,003
1964.....	3,687	2,470	6,157	28,894
Total, 1909-1964.....	208,284	323,157	531,441	1,379,353

25.—Bilan de la Caisse des rentes sur l'État, années terminées le 31 mars 1960-1964

Détail	1960	1961	1962	1963	1964
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
Fonds au début de l'année financière	1,105,825,076	1,156,867,225	1,199,122,929	1,235,303,906	1,264,436,143
Recettes durant l'année, moins paiements.....	51,042,149	42,255,704	36,180,977	29,132,237	19,825,784
Fonds en fin d'année financière.....	1,156,867,225	1,199,122,929	1,235,303,906	1,264,436,143	1,284,261,927
Passif					
Valeur des contrats en vigueur.....	1,156,867,225	1,199,122,929	1,235,303,906	1,264,436,143	1,284,261,927
Recettes					
Rentes immédiates.....	3,991,755	2,813,068	2,465,933	1,468,984	1,054,824
Rentes différées.....	52,533,797	46,063,783	41,007,852	36,063,164	28,358,312
Intérêts produits par le fonds.....	42,805,366	44,584,055	46,010,743	47,414,303	48,376,632
Montant porté à la réserve.....	189,340	—	—	—	—
Total des recettes.....	99,520,258	93,460,906	89,484,528	84,946,451	77,789,768